



ANIMATEUR (TRICE) ET ACCOMPAGNATEUR (TRICE) POUR LE CAMP DE JOUR « FLEUVE ET MONTAGNE » 2026

Les municipalités de Rivière-Ouelle, de Saint-Denis-De la Bouteillerie et de Saint-Pacôme sont à la recherche de personnes pour combler les postes d'animateur (trice) et d'accompagnateur (trice).

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du coordonnateur (trice), l'animateur (trice) devra encadrer des groupes d'enfants âgés entre 4 et 12 ans. Il devra collaborer à l'organisation des activités du camp de jour.

Tâches

- Organiser et animer des activités auprès de groupes de jeunes âgés entre 4 à 12 ans ;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps, pendant les activités, les déplacements et les sorties ;
- Assurer la gestion de conflit qui se présente dans le groupe et se référer à son coordonnateur au besoin ;
- Appliquer et respecter le code de vie du camp de jour, les règlements et les procédures en vigueur ;
- Veiller au bien-être et à l'épanouissement des jeunes dans le contexte du camp de jour ;
- Avoir une bonne communication avec les parents ;
- Assurer la gestion du matériel mis à votre disposition et à la propreté des lieux d'activités ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes, au besoin.

Exigences

- Détenir un secondaire 4 en juin 2026 ;
- Expérience pertinente auprès des enfants (animation ou gardiennage) ;
- Détenir les formations de RCR ou du DAFA seront considérées comme un atout.

Compétences recherchées

- Aimer travailler avec les jeunes ;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation ;
- Être dynamique et créatif ;
- Écouter et observer les besoins de l'enfant

Conditions de travail

- Durée : 8 semaines incluant des jours de formation et de planification pour le début du camp ;
- 35 heures/semaine de juin à août 2026;
- À partir de 17\$/heure selon l'ancienneté pour les animateurs (trices)
- À partir de 17, 50\$/heure selon l'ancienneté pour les accompagnateurs (trices) des enfants aux besoins spécifiques

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitae par courriel à : (loisirs@riviereouelle.ca), par la poste ou en personne au bureau municipal **au plus tard le 13 mars 2026.**

Seuls les candidats retenus pour une entrevue recevront une réponse.